

Québec, le 18 juin 2013

**La commission d'enquête du BAPE
l'Hôtel Sir Wilfrid – auberge Sainte-Foy, salle Beaudelaire –
Lafontaine, 3055, boul. Laurier à Québec.**

Il y a quelques années, j'ai fait des représentations aux séances du Conseil à l'Hôtel de Ville pour avoir accès aux Métrobus avec notre fauteuil roulant. Depuis le 18 juin 2011, nous avons accès aux Métrobus 800, 801 et depuis l'année dernière, le 802. Maintenant, nous faisons la demande d'avoir accès au parcours 400 longeant la piste cyclable sur le boulevard Champlain.

En effet, quand nous prenons la piste cyclable, arrivés au bout notre parcours, nous manquons d'énergie pour revenir au point de départ. Avoir accès au parcours 400 nous permettrait ainsi de pouvoir bénéficier, comme nos concitoyens, au moment où nous le souhaitons de même qu'en toute sécurité et liberté, des aménagements que vous prévoyez effectuer. Fréquemment en effet, nous rendons aux pistes à l'improviste par temps ensoleillé. Comme vous devez savoir, il est rendu très difficile de prévoir la température; ajouter les délais de réservation pour le transport adapté, et le tout devient un casse-tête. Si au moins une fois par heure ou par deux heures, un 400 accessible pouvait passer, déjà ce serait plus acceptable. Il s'agit d'indiquer l'heure tout simplement. D'ailleurs, nous sommes habitués: toutes les stations des Métrobus ne sont pas encore toutes accessibles.

Nous vous remercions de l'attention portée à ma demande et espérons sincèrement que vous saurez faire preuve d'intelligence autant que de civisme.



Daniel Pelletier

